Revue de presse hebdo 005

DU VENDREDI, 11 DECEMBRE 2015

La semaine du 7 au 13 décembre 2015 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de la présentation du plan stratégique et le nouveau logo du HCRRUN aux médias, la nouvelle grille indiciaire dans la fonction publique, des réformes de la CENI en vue, la justice togolaise et les réformes à l'horizon, encore des réactions suite aux violences à Mango, les médias à l'école de la gestion des conflits pour la consolidation de la paix et des Journées Portes Ouvertes sur les ODD, des violences pour cause de distribution des terres à Sanguéra Klèmé et 60 milliards de dollars d'aide financière de la Chine pour l'Afrique.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

HCRRUN: sur la voie de l'opérationnalité

Le HCRRUN a présenté à son siège ce 9 décembre à la presse son plan stratégique et son nouveau logo suite à son atelier de validation de quatre jours à Kpalimé du 1^{er} au 4 décembre dernier.

« Le HCRRUN dévoile son plan stratégique et son logo », titre Togo-Presse n°9682 du 10 décembre 2015. Le quotidien national revient sur le déroulement de la cérémonie présidée par la présidente de l'institution Mme Awa Nana Daboya et le sens du logo du HCRRUN créé par l'agence AG partners. « L'entretien a été coanimé par la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya et son staff technique. A travers cette démarche, les conférenciers entendent permettre à leur institution, une fois arrivée en fin de mandat, de contribuer à asseoir une société plus harmonieuse, apaisée et réconciliée avec elle-même. Il s'agit aussi de créer les conditions favorables à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), d'exécuter le programme de réparations matérielles et immatérielles, de favoriser la formulation et l'amorce des réformes institutionnelles et constitutionnelle », indique une dépêche de l'ATOP du 10 décembre 2015. «Le HCRRUN dévoile son plan stratégique et son budget annuel », lit-on dans Le canard indépendant n°536 du 11 décembre 2015. « Tout se met en place », s'exclame Courrier de la République n°414 du 11 décembre 2015. « Enfin des plans stratégique et opérationnel en adoption », titre L'éveil de la nation n°428 du 7 décembre 2015 qui place tout son espoir en la présidente de l'institution pour amener les Togolais à la réconciliation. Actu express n°357 du 8 décembre 2015 présente les temps forts de l'atelier qui a abouti à la validation du plan stratégique 2016-2018. Pour Le bâtisseur n°154 du10 décembre 2015, l'espoir est permis avec cette lancée vers la mise en œuvre des recommandations de la CVJR. «Le HCRRUN s'annonce sur le terrain pour les prochains jours », titre Le changement n°489 du 10 décembre 2015. « Le plan stratégique 2016-2018 et le logo présentés », titre Forum de la semaine n°2028 du 11 décembre 2015. Sans jeter à la pierre à l'institution, et comme St Thomas, Dodji Apévon veut «voir les œuvres du HCRRUN avant de croire en son efficacité », écrit dans un article L'éveil de la nation n°429 du même jour qui reprend les propos émis sur les ondes d'une radio privée de la capitale.

SOCIAL: nouvelle grille indiciaire dans la fonction publique

Début de soulagement des préoccupations des agents de la fonction publique. Le Conseil des ministres vient de revoir à la hausse la grille indiciaire. L'Etat assure la conversion des allocations forfaitaires de 30000F et 20000F en point d'indice, ce qui équivaut à290 points et 195 points respectivement pour les catégories A et les autres à compter du 1^{er} juillet 2015. C'est ce qui ressort d'un communiqué du Conseil des ministres de ce mercredi 9 décembre 2015.

« Mandat social 2015-2020 : Faure s'annonce avec la nouvelle grille salariale », titre Courrier de la République n°414 du 11 décembre 2015 qui publie le communiqué final ayant sanctionné le conseil des ministres en espérant que « la tension va baisser dans les rangs de la Synergie des travailleurs du Togo qui était jusque-là sur le pied de guerre. » « Le mandat social de Faure Gnassingbé se concrétise déjà », s'exclame L'éveil de la nation n°429 du 11 décembre 2015. « Pour l'heure, écrit le journal, les agents de la fonction publique togolaise peuvent se réjouir d'avoir un très beau cadeau de la part du gouvernement pour les fêtes de fin d'année. « La nouvelle grille indiciaire enfin effective pour les fonctionnaires », se réjouit Forum de la semaine n°2028 qui pense que cette initiative va permettre au gouvernement de promouvoir un climat d'apaisement social à travers un dialogue soutenu avec les organisations syndicales.

ELECTION: des réformes de la CENI en vue

Le Conseil des ministres de mercredi 9 décembre a largement débattu de la question de la composition de la Composition Electorale Nationale Indépendante (CENI) afin de mettre fin aux problèmes inhérents à sa composition beaucoup plus politique que technique.

Sous le titre « Organisation des élections : le gouvernement entame un processus très sensible », titre **Le canard indépendant** n°536 du 11 décembre 2015. Selon le journal, « visiblement, on se dirige vers une nouvelle polémique entre le parti au pouvoir et l'opposition d'une part, et entre les formations de l'opposition de l'autre. Sans compter que les organisations de la société civile, défendront également leur part de représentation au sein de la prochaine composition de la Commission.» Selon **L'éveil de la nation** n°429 du 11 décembre 2015, « le gouvernement est orienté vers la dépolitisation de la CENI ».

ELECTIONS LOCALES : une nécessité réclamée par des partis politiques

Dans la présentation de politique générale, le Premier ministre Sélom Komi Klassou avait élaboré en juin dernier une feuille de route en vue des élections locales prochaines qui sont incontournables au Togo à voir le rapport du Comité technique chargé de l'élaboration de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales, mis en place en octobre 2014. Un rappel, les dernières élections locales remontent à 1998.

« Du nord au sud, tous les acteurs réclament des élections locales « vraiment démocratiques », s'exclame **Liberté** n°2085 du 7 décembre 2015 qui publie le rapport de synthèse de la

Mission de collectes de données dans les régions du Togo. Dans une lettre conjointe adressée le 3 décembre dernier au ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des collectivités locales, «le CAR et l'ADDI insistent sur la nécessité d'aller rapidement à ces élections, lit-on dans Le médium n°200 du 8 au 14 décembre 2015 qui publie une dépêche de l'agence Afreepress. Pour Forum de la semaine n°2026 du 8 décembre 2015, les deux partis, l'ADDI et le CAR « s'interrogent sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique et l'exploitation faite par le Gouvernement de ses conclusions. » Sur le même sujet Le potentiel n°173 du 8 décembre 2015 titre « Le CAR et l'ADDI déterminés à obtenir l'organisation des locales dans un 'bref délai' » et L'alternative n°481 du 8 décembre 2015, « Le CAR et l'ADDI écrivent au gouvernement. » « Le pouvoir togolais ne veut pas en entendre parler », regrette Le triangle des enjeux n°343 du 9 décembre 2015 qui voit «l'urgence des élections locales pour un véritable développement à la base. » Le changement n°489 du 10 décembre 2015 publie le communiqué de presse dans lequel le CAR et l'ADDI regrettent que le pouvoir use de subterfuges pour renvoyer aux calendes grecques la réalisation effective de la décentralisation et la tenue des locales. « Le CAR et l'ADDI rentrent dans la danse, l'ANC toujours aphone », note Flambeau des démocrates n°431 du 10 décembre 2015.

JUSTICE : des réformes à l'horizon

La justice togolaise veut se moderniser en renforçant l'Etat de droit et en affermissant les droits de l'homme et la paix sociale. C'est à cet effet qu'un document de politique nationale de la justice et son plan d'action 2016-2020 sont en cours de validation à Lomé depuis le 8 décembre.

« Vers une justice indépendante efficiente et accessible », titre **Togo-Presse** n°9681 du 9 **Forum de la semaine** n°2027 du 9 décembre 2015 rapporte l'information sous le titre « Les 6 grands axes de la réforme sur la période 2016-2020 en cours de validation ». « Le gouvernement togolais et tous les acteurs sont conscients à ce jour de contribuer à la crédibilité de la justice en vue de répondre aux attentes des justiciables », note **Le messager** n°467 du 10 décembre 2015 qui indique que le document de politique nationale et de plan d'action sur la table de validation. « Sur la période 2016-2020, écrit **L'union** n°870 du 11 décembre 2015, six orientations validées pour arriver à une 'justice de ses scories' ». **Liberté** n°2090 du 11 décembre 2015 émet des réserves. « Une course infinie contre la modernisation de 1'indépendance, d'un programme de modernisation à une politique nationale, le mal persiste », rappelle le quotidien.

La dépêche n°801 du 9 décembre 2015 revient pour sa part sur l'audience solennelle de la rentrée 2015-2016 qui s'est tenue le 4 décembre dernier. Togo-Presse n°9679 du 7 décembre 2015 aborde le sujet sous le titre « Rentrée solennelle de la Cour d'Appel vendredi : sous le sceau de la consolidation de l'Etat de droit. » Pour sa part, Liberté n°2088 du 9 décembre 2015 publie un article sur un cas de torture d'un détenu par les responsables de la prison civile de Lomé. L'alternative n°482 du 11 décembre 2015 revient sur un autre cas, celui de la dame Aziaga gardée depuis plus de neuf (9) mois à la prison civile de Lomé dans une affaire qui

l'oppose à deux Indiens qui livraient des grumes issues de l'exploitation des produits de tecks. Le même journal rafraichit la mémoire sur un dossier qui défraie la chronique, celui de Pascal Bodjona en accusant la Cour Suprême d'évoluer dans « des incongruités, en violation flagrante de sa propre loi organique. »

MANGO: encore des réactions

Des échos des réactions des violences sont toujours signalés dans les journaux.

Liberté n°2087 du 8 décembre 2015 publie une déclaration liminaire de l'Association des Victimes de Torture au Togo (ASVITO) qui a organisé une conférence de presse pour se prononcer encore une fois sur l'adoption du nouveau code pénal qui ne contient aucune clause rendant imprescriptible les crimes de torture. A cet effet, elle annonce un sit-in pour le jeudi 10 décembre pour amener le chef de l'Etat à s'exécuter. La même information est traitée dans Le triangle des enjeux n°343 du 9 décembre 2015 sous le titre « Sit-in contre l'impunité ce jeudi 10 décembre ». Dans un autre article, l'hebdomadaire annonce le décès d'une victime des violences le 6 décembre. Liberté n°2086 du 7 décembre 2015 signale ce nouveau décès enregistré le 6 décembre selon une information d'Amnesty International Togo qui signale par ailleurs dans son rapport de mission exploité par Liberté n°2090 du 11 décembre 2015 que les forces de sécurité « ont tiré à bout portant sur les manifestants non armés, pillé des maisons battu à coups de bâtons des femmes enceintes et des enfants. » Le magnan libéré n°395 du 9 décembre 2015 signale la passation de service entre le nouveau préfet et le sortant, avant de publier une interview du procureur du tribunal de Mango sur les mesures d'ordre judiciaire qui ont été diligentées à la suite des événements malheureux de Mango les 6, 7, 26 et 27 novembre dernier. Pour sa part, le député Brim Bouraïma Diabacté demande la mise en place d'une enquête indépendante. C'est ce qui ressort de sa quatrième rencontre avec les médias à son domicile, que rapporte La dépêche n°801 du 9 décembre 2015. Le rendezvous n°267 du 10 décembre 2015 publie la déclaration liminaire du député Brim, déclaration qui fait mention d'une liste sur laquelle se trouvent huit (8) jeunes toujours en détention.

FONCIER : que justice soit faite pour apaiser les cœurs

Le problème du foncier a souvent pour base au Togo la double vente, la mise en cause du partage, l'expropriation... Sanguéra Klèmé s'est offert en spectacle le 3 décembre dernier.

« A l'origine, les collectivités Kpana, Avogan et Kpowoé, toutes les trois descendants d'un même aïeul disposent d'un domaine foncier à zanguéra. Ce domaine leur a été redistribué depuis les années 1980. Voilà un peu comment les choses ont commencé et qui ont conduit à la justice. La suite comme le raconte **Le correcteur** n°661 du 7 décembre 2015, ce sont « des gros bras et des forces de l'ordre qui s'illustrent par des monstruosités avec pour bilan plusieurs blessés graves. « Conflit foncier inter-collectivité à Sanguera Klèmè : les gros bras ont fait plusieurs victimes, la plupart poignardées », titre **Forum de la semaine** n°2025 du 7 décembre 2015 qui signale qu'il y a eu de graves blessés par coups de poignards et autres armes blanches. La même information barre la une de **Le potentiel** n°173 du 8 décembre

2015 : « Le foncier au Togo : l'autre bombe à fragmentation, la collectivité Kpana sème la terreur dans le canton de Zanguéra. » « Les gros bras habillés en noir en appui aux corps habillés ont musclé à Klémé » s'indigne **L'alternative** n°481 du 8 décembre 2015. « La justice bientôt en guerre contre le phénomène 'Gros bras' », croit savoir **Le triangle des enjeux** n°343 et **Le magnan libéré** n°395 9 décembre 2015 rapportant les propos tenus par le Procureur de la Cour d'Appel de Lomé sur une radio de la capitale.

MEDIAS : à l'école de la gestion des conflits pour la consolidation de la paix ...

Un séminaire de formation sur la gestion médiatique des conflits s'est tenu du 2 au 4 décembre 2015 à Lomé. Il est organisé par le PNUD et le WANEP.

« L'objectif visé est non seulement d'affiner les connaissances des professionnels des médias sur la collecte, le traitement et manipulation des informations ainsi que la diffusion des supports médias en période de conflit, mais également de leur rappeler leur rôle en matière de prévention des conflits », lit-on dans La dépêche n°801 du 9 décembre 2015.

...et des JPO sur les ODD

2^{ème} édition des Journées Portes ouvertes du CONAPP vient d'être lancée.

« La presse togolaise ouvre ses portes au public » s'exclame **Temps nouveaux** n°250 du11 décembre 2015. **La dépêche** n°801 du 9 décembre 2015 annonce le lancement le 8 décembre de la 2ème édition des Journées Portes Ouvertes du CONAPP sous le thème « Médias et développement » qui seront marquées par l'apothéose le 20 décembre prochain lors de la Nuit de la confraternité. L'hebdomadaire **Le messager** traite de la même information sous le titre « JPO de la presse togolaise 2ème édition : la CONAPP et les organisations de presse coorganisatrices de l'événement expliquent le contexte de cette année. » La grande innovation de cette année est le lancement d'un concours des meilleurs reportages presse écrite, télé, radio sur les ODD. « Le CONAPP apporte des innovations pour la deuxième édition », titre **L'éveil de la nation** n°429 du 11 décembre 2015. **Flambeau de la semaine** n°431 du 10 décembre est beaucoup plus précis en titrant : « Journées Portes Ouvertes de la Presse : la 2ème édition, c'est du 16 au 19 décembre prochain.» « Des JPO 2015 aux couleurs des ODD », s'exclame **Le canard indépendant** n°536 du 11 décembre 2015.

CHINE/AFRIQUE : 60 milliards de dollars d'aide financière annoncés par la Chine

Johannesburg a accueilli du 4 au 5 décembre dernier une cinquantaine de chefs d'Etat africains pour échanger avec le président chinois Xi Jimping. Les 54 pays africains présents à ce rendez-vous bénéficient d'une enveloppe financière de 60 milliards de dollars. Au nombre des chefs d'Etat le togolais Faure Gnassingbé.

C'est sous le titre « Le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a assisté au forum sur la coopération sino-africaine à Johannesburg » et pour sous titre « 60 milliards de dollars d'aide financière annoncés par la Chine » que **Togo-Presse** n°9679 du 7 décembre 2015 traite de

l'événement. « Rencontre Faure Gnassingbé-XI Jinping : Des relations au beau fixe entre les deux pays », titre Focus Info n°147 du 7 au 21 décembre 2015 qui présente un bref apercu des relations entre la Chine et le Togo. Ces relations portent, au titre des investissements majeurs, sur la santé, l'agriculture, l'eau, l'hydraulique et assainissement, l'éducation et la formation, les infrastructures routières et les bâtiments publics; et au titre des projets et travaux en cours, la construction du nouveau palais de l'Assemblée nationale, la réalisation de 100 forages dans la région maritime, le nouveau centre administratif des services à Lomé et la route nationale n°1, tronçon Tandjoaré-Cinkassé. « Les relations entre le Togo et la Chine sont positionnées à une nouvelle hauteur », s'exclame L'éveil de la nation n°428 du 7 décembre 2015 qui mentionne l'engagement de Beijing pour le financement du corridor ferroviaire Lomé-Ouaga et le barrage d'Adjarala. « Un pole industriel et plusieurs projets d'envergure pour le Togo, 60 milliards de dollars d'aide pour l'Afrique », se réjouit Nouvelle Opinion n°465 du 7 décembre 2015. Même son de cloche dans Le médium n°200 du 8 au 14 décembre 2015 pour qui le Togo se félicite de l'engagement de la Chine qui permettra à l'Afrique de faire face à ses défis majeurs. » A ce sujet **Tingo Tingo** n°787 du 9 décembre 2015 titre « Le sommer Chine-Afrique pour une 'solution africaine' aux conflits sur le continent. » Le même article est publié par Le magnan libéré n°395 du 9 décembre 2015 qui revient sur les promesses de Xi Jiping au Togo à savoir « encourager et soutenir les entreprises chinoises à investir dans notre pays dans des domaines tels que les appareils électroménagers, les matériaux de construction, le textile, la transformation des aliments et l'assemblage automobile. » Chronique de la semaine n°362 du 10 décembre 2015 revient sur les même avantages que le Togo tire de sa relation avec la Chine. Les retombées sont à inscrire dans différents registres : le commerce, la santé, les infrastructures, l'agriculture, l'eau et l'hydraulique, l'enseignement, etc. Au-delà de ces retombées, indique le journal, il y a le soutien de la Chine au sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime à Lomé en 2016. « Une bonne nouvelle pour le Togo », confie le journal.

Forum de la semaine n°2026 du 8 décembre 2015 revient sur le discours prononcé par M. Xi en titrant « Le président chinois définit les cinq piliers du développement des relations sino-africaines. » Analysant le même discours, le ministre togolais déclare que « le président chinois a fait ressortir la vérité », titre L'union n°869 du 8 décembre 2015 et Le changement n°488 du 9 décembre 2015 de renchérir avec cette citation en titre de Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères et de la coopération : « L'engagement du président chinois est à saluer. » Forum de la semaine n°2027 du 9 décembre 2015 publie un article de l'agence Xinhua qui sous le titre « La contribution spéciale de la Chine au développement de l'Afrique », insiste sur le fait que « la Chine, en tant que partenaire traditionnel de l'Afrique, ne suivra pas la voie empruntée par les pays occidentaux... La Chine va aider l'Afrique à atteindre l'auto-développement et à créer un environnement pacifique et stable pour obtenir des progrès sur le long terme. » Pour La dépêche n°801 du 9 décembre 2015, « face à l'endettement avec ses partenaires occidentaux, l'Afrique a dû se tourner vers la Chine. La preuve, les 60 milliards que la Chine vient d'octroyer aux 54 pays de l'Afrique pour son développement. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe ivoirien : **Ce n'est pas parce que l'éléphant a maigri que le chat va s'amuser à porter son caleçon. **

Lomé, le 11 décembre 2015

L'expert national Amévi DABLA